CAP (Métiers de la gravure - options : A Gravure d'ornementation / B Gravure d'impression / C Gravure en modelé / D Marquage poinçonnage)

DOCUMENT D'EXAMEN

Entraînement professionnel - CAP métiers de la gravure option B gravure d'impression [bedad95b47fd] - Session 2026

Document de l'épreuve pour la session indiquée, mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://capgravure.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP métiers de la gravure option B gravure d'impression

Sujet blanc — CAP métiers de la gravure, option B : gravure d’impression

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet d’entraînement original — niveau CAP, option B. Les deux études professionnelles ci-dessous se déroulent dans un atelier fictif de gravure d’impression. Les documents et données du cas sont intégralement fournis : aucun matériel, visuel ou document extérieur n’est nécessaire. Les tolérances et règles de travail mentionnées sont des consignes internes fictives propres à ce sujet, et non des normes réglementaires.

Traitez les deux études et répondez à chaque question en vous appuyant sur les documents. Justifiez les choix professionnels avec les données du cas et employez un vocabulaire précis : matrice, taille, épreuve, impression, relief, creux, repérage et finition. Les calculs doivent présenter l’opération et l’unité. Aucune réalisation matérielle n’est demandée : le sujet permet d’étudier la préparation, les choix de procédé et les contrôles, mais ne remplace pas une pratique d’atelier. Total indicatif : 40 points.

Document D1 — Commande fictive et intentions d’impression

Atelier fictif « L’Empreinte claire » — fiche de commande interne, projet Aube. Une association souhaite faire imprimer une image destinée à une petite édition sur papier. Le sujet graphique représente une passerelle au-dessus d’un canal, avec une ligne d’horizon, trois arches et un titre lisible : « AU FIL DE L’EAU ». La commande porte sur 36 exemplaires jugés acceptables par l’atelier. Un titre lisible dans le tirage final est une exigence explicite du client.

Le dessin de référence est rectangulaire, mesure 60 mm de large sur 40 mm de haut et comporte des traits fins pour les reflets. Le client souhaite que l’image imprimée mesure 90 mm de large sur 60 mm de haut. Il demande une impression monochrome noire sur papier clair. La commande ne précise pas si la matrice doit être gravée en creux ou en relief : le graveur doit proposer une méthode cohérente, expliquer le résultat attendu et faire valider ce choix avant de commencer une réalisation réelle.

Le tirage doit conserver les détails fins des arches et permettre de différencier visuellement les zones claires et les zones sombres. La date de remise est fixée par l’atelier au vendredi de la semaine suivante. Cette date est une donnée fictive de planification, sans valeur contractuelle réelle. Il est prévu de préparer les feuilles, de réaliser des épreuves de réglage et de vérifier quelques impressions avant de poursuivre le tirage.

Pour planifier les feuilles, l’atelier utilise la consigne pédagogique suivante : prévoir, en plus des exemplaires acceptés, un nombre de feuilles d’essai égal à 25 % du nombre d’exemplaires acceptés. Le résultat est arrondi au nombre entier supérieur si nécessaire. Une feuille utilisée pour un essai ne compte pas parmi les

36 exemplaires acceptés. Le papier fourni dans le cas mesure 130 mm sur 100 mm. L'image doit être placée à 20 mm du bord gauche et à 18 mm du bord supérieur. Les dimensions et positions indiquées sont celles de l'image imprimée, et non celles d'une éventuelle matrice.

Repère de lecture du cas : on appelle taille-douce une impression obtenue à partir de traits ou creux gravés qui retiennent l'encre ; en taille d'épargne, les zones destinées à imprimer restent en relief après retrait des parties qui ne doivent pas imprimer. Une impression depuis une matrice produit une image inversée gauche-droite par rapport à la matrice. Cette convention s'applique au texte comme au dessin. Une gravure directe au burin et une gravure à l'eau-forte peuvent toutes deux relever d'une démarche en creux, mais leur mode de réalisation diffère : le sujet n'attend aucune description de manipulation chimique ou de bain. Aucune procédure de ce type n'est à proposer.

Document D2 — Note de préparation des procédés — consigne pédagogique de l'atelier

La note suivante est un document fictif de formation créé pour comparer des choix de gravure d'impression. Elle ne décrit pas un mode opératoire complet. Dans tous les cas, l'image portée par la matrice doit être pensée en fonction de son inversion à l'impression, et le procédé retenu doit être compatible avec l'effet graphique souhaité et la commande.

Procédé étudié	Principe à reconnaître	Conséquence à discuter pour le projet Aube
Taille-douce au burin	Des tailles creusées dans la matrice retiennent l'encre destinée à être transférée au papier.	Peut convenir à des traits fins et à des nuances de valeurs ; le texte doit être prévu inversé sur la matrice pour devenir lisible sur le tirage.
Gravure à l'eau-forte	Procédé indirect de gravure en creux : le dessin est préparé sur une matrice protégée, puis les parties à creuser sont obtenues par une action de morsure.	Peut être envisagée pour des lignes et des valeurs ; l'étude ne demande ni produit, ni dosage, ni réglage, ni étape de manipulation chimique.
Taille d'épargne	Les parties qui doivent imprimer sont conservées en relief ; les parties qui ne doivent pas imprimer sont retirées.	Le choix doit tenir compte de la façon dont les détails fins et les zones de valeurs du dessin seront traduits en surfaces imprimantes.

Pour choisir, le graveur confronte quatre éléments : le rendu demandé, la structure des traits et des masses, le sens de l'image après impression et les contrôles nécessaires sur les épreuves. Aucune option ne doit être présentée comme automatiquement supérieure dans tous les cas. Un choix argumenté indique aussi ce que l'on surveillera en priorité, par exemple la lisibilité du titre, la netteté des arches ou la distinction entre les zones claires et sombres.

Dans ce cas, le changement d'échelle du dessin de référence est proportionnel : largeur et hauteur sont multipliées par le même coefficient. Le rapport d'agrandissement se calcule en divisant une dimension souhaitée par la dimension correspondante du dessin initial. Pour vérifier la cohérence, on applique le même coefficient à la largeur et à la hauteur, puis on compare les dimensions obtenues aux dimensions demandées.

Lors de la préparation d'une impression, on distingue la préparation de la matrice, la préparation des feuilles, les épreuves de réglage, l'examen des résultats et le tirage des exemplaires acceptés. L'ordre précis des gestes d'atelier dépend du procédé et de l'organisation réelle. Pour ce sujet, il suffit d'ordonner ces étapes et d'expliquer leur fonction. Ne décrivez pas d'opération dangereuse ni de manipulation chimique.

Document D3 — Relevé fictif de contrôle des épreuves et du poste

Consigne interne fictive de contrôle : pour le projet Aube, une épreuve est considérée comme acceptable si le titre est lisible dans le bon sens, si les trois arches sont distinctes, si aucune trace étrangère visible ne traverse l'image, et si l'impression est correctement placée sur la feuille. Pour cette étude seulement, la différence entre les dimensions imprimées et la cible de 90 mm × 60 mm ne doit pas dépasser 2 mm sur chaque dimension. Le grisage léger des zones de valeurs peut être discuté à condition que les arches restent discernables. Ces critères sont des données pédagogiques du cas, pas des prescriptions générales.

Épreuve	Image mesurée	Position sur la feuille	Observation visuelle
A	90 mm × 60 mm	20 mm depuis la gauche ; 18 mm depuis le haut	Titre lisible ; trois arches distinctes ; pas de trace étrangère visible ; zones claires et sombres distinguables.
B	91 mm × 59 mm	19 mm depuis la gauche ; 18 mm depuis le haut	Titre lisible ; arches discernables ; petite trace étrangère visible dans une zone claire.
C	88 mm × 60 mm	20 mm depuis la gauche ; 18 mm depuis le haut	Titre inversé sur le papier ; arches distinctes ; pas de trace étrangère visible.
D	90 mm × 63 mm	20 mm depuis la gauche ; 18 mm depuis le haut	Titre lisible ; arches distinctes ; pas de trace étrangère visible ; image plus haute que la cible.

La feuille mesure 130 mm de large et 100 mm de haut. Les marges se calculent à partir de la position de l'image et de ses dimensions : marge droite = largeur de feuille − position depuis la gauche − largeur de l'image ; marge basse = hauteur de feuille − position depuis le haut − hauteur de l'image. Pour cette commande, l'atelier souhaite conserver une marge d'au moins 10 mm sur chacun des quatre côtés. Cette valeur est une consigne interne fictive du cas.

Relevé du poste avant préparation : le plateau est dégagé et les feuilles sont empilées à plat. Une règle graduée et un crayon sont disponibles. Un chiffon propre est rangé à proximité. Un outil de gravure est posé près du bord de la table, avec sa pointe orientée vers la zone de passage. Une feuille d'essai présente une marque étrangère. La fiche interne de l'atelier prévoit qu'un outil dont l'état ou le rangement pose question ne soit pas utilisé avant vérification par la personne responsable. Elle prévoit aussi de signaler toute anomalie qui dépasse une vérification simple et autorisée, sans démonter l'équipement ni intervenir sur un mécanisme.

Après une séance, la maintenance de premier niveau, dans le cadre fictif de ce sujet, consiste à laisser le poste rangé, à maintenir les outils identifiés et protégés selon les consignes de l'atelier, à noter une anomalie observée et à la transmettre à la personne responsable. Cela n'autorise ni démontage, ni réparation improvisée, ni intervention sur un dispositif non maîtrisé.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 40 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — analyser la commande et choisir une démarche d’impression

E1-Q1 · 2 point(s)

À partir de D1, relevez quatre exigences précises de la commande du projet Aube, en distinguant au moins une exigence d’image, une exigence d’impression et une exigence de quantité.

Ressources : D1

E1-Q2 · 3 point(s)

Calculez le coefficient d’agrandissement entre le dessin de référence et l’image imprimée demandée. Présentez les divisions utilisées et vérifiez le résultat à partir des dimensions en hauteur.

Ressources : D1, D2

E1-Q3 · 3 point(s)

En utilisant D1 et D2, expliquez le principe de la taille-douce au burin et celui de la taille d’épargne. Pour chacun, indiquez quelles parties de la matrice portent l’encre destinée à imprimer.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 2 point(s)

Le titre doit apparaître lisible sur le tirage final. Expliquez dans quel sens il doit être préparé sur la matrice, en vous appuyant sur la convention donnée dans D1.

Ressources : D1

E1-Q5 · 3 point(s)

Proposez un procédé cohérent pour le projet Aube parmi les trois procédés de D2. Justifiez votre choix par deux caractéristiques précises de la commande et indiquez une limite ou un point de vigilance de votre choix.

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 2 point(s)

Dans D1, le nombre de feuilles d’essai correspond à 25 % des 36 exemplaires acceptés. Calculez le nombre de feuilles d’essai prévu, en appliquant la règle d’arrondi indiquée, puis calculez le nombre total de feuilles à prévoir.

Ressources : D1

E1-Q7 · 3 point(s)

À partir de D2, ordonnez les quatre étapes générales suivantes : examen des résultats, préparation des feuilles, préparation de la matrice, épreuves de réglage. Pour chaque étape, donnez brièvement sa fonction dans la commande.

Ressources : D2

E1-Q8 · 2 point(s)

Avant toute réalisation réelle, formulez deux points que le graveur devrait faire valider ou clarifier avec le client à partir des informations de D1. Pour chaque point, expliquez en quoi sa réponse pourrait influer sur le choix ou la préparation de l’impression.

Ressources : D1, D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — contrôler des épreuves et organiser le poste

E2-Q1 · 3 point(s)

Pour l’épreuve A de D3, calculez les quatre marges de l’image sur la feuille : gauche, droite, haut et bas. Présentez les opérations avec les unités.

Ressources : D3

E2-Q2 · 3 point(s)

En appliquant uniquement les critères internes de D3, déterminez quelles épreuves respectent la tolérance dimensionnelle. Pour chacune des quatre épreuves, indiquez si ses dimensions sont dans la tolérance de ±2 mm par rapport à la cible.

Ressources : D1, D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Pour chacune des épreuves A, B, C et D, relevez le défaut ou le point de contrôle décisif signalé par D3, s’il y en a un. Reliez votre constat au critère d’acceptation concerné.

Ressources : D3

E2-Q4 · 3 point(s)

Choisissez l’épreuve la plus conforme pour engager le tirage des exemplaires acceptés. Justifiez votre choix à l’aide d’au moins trois critères de D3 et expliquez pourquoi une autre épreuve ne convient pas.

Ressources : D3

E2-Q5 · 2 point(s)

En utilisant D1 et D3, calculez les marges droite et basse de l’épreuve B. Indiquez ensuite si ces deux marges respectent la consigne interne d’au moins 10 mm.

Ressources : D1, D3

E2-Q6 · 2 point(s)

À partir du relevé du poste dans D3, identifiez deux éléments qui facilitent la préparation de l’impression et une situation qui demande une action avant l’utilisation de l’outil. Décrivez une réponse prudente conforme à la fiche interne, sans proposer de réparation ni de geste technique risqué.

Ressources : D3

E2-Q7 · 2 point(s)

Proposez une courte liste de vérifications à réaliser sur les épreuves avant le tirage, en reprenant au moins quatre critères différents du document D3. Présentez-les comme une liste de contrôle utilisable pour cette commande.

Ressources : D3

E2-Q8 · 2 point(s)

Rédigez une note de transmission de deux ou trois phrases à la personne responsable de l’atelier. Elle doit mentionner la marque étrangère repérée, le statut de l’outil posé près du bord et une action de maintenance de premier niveau permise par la consigne fictive.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Métiers de la gravure options "gravure d'ornementation", "gravure d'impression", "gravure en modelé", "marquage poinçonnage"
- Savoir-faire
- Arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle métiers de la gravure option A : gravure d'ornementation option B : gravure d'impression option C : gravure en modelé option D : marquage, poinçonnage
- Tableau de détail des activités
- Mise en relation des référentiels des activités professionnelles et du diplôme
- Annexe I : Référentiel du domaine professionnel